LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

ACTUEL

FAUSSE CLOCHE?

Un documentaire qui sera diffusé le 10 avril sur les ondes de CBC et intitulé *The Mystery of the Bell* remettra en cause l'originalité de la cloche de Batoche dévoilée en juillet 2013.

A3

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 101 N° 2 • 9 AU 15 AVRIL 2014
SAINT-BONIFACE

Brin d'espoir pour les bambins



photo : Wilgis Agossa

Haoua Issa Moussa (à gauche) et Anick Lia-Péhé (à droite) apportent un brin d'espoir à tous les parents en recherche d'une garderie francophone à Saint-Boniface.

Les deux éducatrices pourraient bientôt ouvrir une garderie d'une quarantaine de places. Mais pour cela, elles demandent à la communauté de participer à la collecte de 20 000 $ qui aura lieu le 12 avril prochain.

Haoua Issa Moussa a elle-même éprouvé de grandes difficultés à trouver une garderie francophone pour sa propre fille. À sa grande déception, sa fille a dû fréquenter une garderie anglophone. Aujourd'hui, elle comprend et parle davantage l'anglais que le français. Ironie de la situation : issue de deux parents francophones, la petite devra passer par l'étape de la francisation pour faire son entrée dans la Division scolaire franco-manitobaine. **| Page A7.**

Citation DE LA SEMAINE

« En proposant un tel document, on cherche à instrumentaliser les victimes à des fins politiques et électoralistes. »

Le criminologue de l'Université de Laval au Québec, Jean-Claude Bernheim, se désole de la proposition de la *Charte des droits des victimes* par le gouvernement Harper qui selon lui est amenée sur le tapis en vue des prochaines élections de 2015.
| Page A8.

MENTION SPÉCIALE *BLUE RIBBON* POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RÉCIPIENDAIRE DU CAPOT BLEU 2013

The Chamber — The Winnipeg Chamber of Commerce
RÉCIPIENDAIRE DU PRIX Spirit of Winnipeg

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
LAURÉAT DU PRIX Boréal 2013

Le SOMMAIRE

Dans nos écoles	A10-A11
Emplois et avis	A13 à A15
Petites annonces	A15
Jeux	B4
Nécrologie	B10
Bicolo	B12



DANS NOS ÉCOLES

CENTRE SCOLAIRE LÉO-RÉMILLARD

Victoire des Slinky!

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE



photo : Manon Bachelot

Les *Vieux Slinky* du centre scolaire Léo-Rémillard : Mathieu Jubinville, Louis-Simon Gagné, Stéphanie Demers, Sophie Desrochers, Maryse Gagné, Alexandre McMurray.

La salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain regorgeait de monde, le 27 mars dernier, lors de la finale de la Ligue d'improvisation du secondaire tellement époustouflante (LISTE). Et ce public enthousiasmé n'a pas été déçu, puisque les *Vieux Slinky* du centre scolaire Léo-Rémillard n'ont pas pris une dégringolade sur l'escalier de l'impro. Au contraire, ses marches les ont conduits vers la victoire contre l'équipe *À déterminer*, du collège Louis-Riel.

« La victoire ne nous a pas été facilement accordée, déclare l'élève de 10e année du CSLR et membre des *Vieux Slinky*, Louis-Simon Gagné. *À déterminer* est une équipe très forte, qui a d'excellents joueurs. Leur fort, c'est qu'ils sont comiques. Ils incarnent à merveille les personnages qu'ils jouent, surtout par la force du langage du corps. Ils sont vraiment hilarants.

« Par contre les *Vieux Slinky* savent concevoir de bonnes histoires, au pif, poursuit-il. Et j'estime que nous sommes un peu plus polyvalents, parce qu'on peut jouer plus aisément des scènes dramatiques. »

Finissante au CSLR, Stéphanie Demers renchérit. « *À déterminer* aurait pu aisément remporter la partie, observe-t-elle. N'empêche que notre victoire est à savourer, puisque c'est une belle façon de couronner mes quatre années dans la LISTE. »

En effet, pour la finissante du CSLR, Sophie Desrochers, il s'agit d'une victoire « aigre-douce ». « Remporter la finale est sans doute un beau cadeau de graduation, indique-t-elle. Par contre, j'ai passé trois ans à participer aux camps d'improvisation de la LISTE avec des élèves d'autres écoles de la Division scolaire franco-manitobaine. J'ai pu rencontrer des jeunes des écoles rurales, et former des liens durables avec eux. J'ai par ailleurs appris à être plus à l'aise en public et je suis devenue meilleure raconteuse. J'estime que faire partie de la LISTE a contribué à ma maturité.

« Et puis on s'est amusé ensemble et on a travaillé ensemble, poursuit-elle. C'est ce que j'ai le plus aimé dans la LISTE. Officiellement, il y a des gagnants et des perdants, mais à dire vrai, les deux équipes travaillent ensemble pour faire un bon spectacle. Avant tout, ça a été amusant! »

ÉCOLE NOËL-RITCHOT

Un élève exemplaire

Daniel BAHUAUD
SAINT-NORBERT



Riley Weir, lisant la météo pour les élèves de l'école Noël-Ritchot. photo : Daniel Bahuaud

Élève de 6e année à l'école Noël-Ritchot, Riley Weir a remporté, le 20 février dernier, le Prix Yes I Can du Conseil manitobain pour enfants exceptionnels. La reconnaissance, accordée aux élèves ayant un handicap mental, s'est avérée une source de fierté pour le jeune franco-manitobain, qui se dévoue chaque jour à son école.

« Quand on m'a présenté le Prix, je me suis senti bien, déclare Riley Weir. Mes parents et ma sœur étaient avec moi, et ils étaient contents. »

Et avec raison. « Riley Weir est un élève très déterminé et appliqué, déclare l'enseignante et orthopédagogue qui a accompagné le jeune tout au long de sa 5e année, Rosanne Toupin-Ramlal. Ça lui prend du temps pour maîtriser une tâche et apprendre. Mais il ne se frustre jamais. Il veut apprendre. Il se fixe des buts chaque jour et les accomplit. »

En effet, depuis deux ans déjà, Riley Weir est moniteur à la récréation. « Je porte un dossard orange et je surveille, indique-t-il. J'ai une planchette à pince, et je note s'il y a des difficultés sur le terrain de jeu. Et si quelqu'un se fait mal en jouant, j'avertis les enseignants. J'aime ça. Ça ne me dérange pas de perdre du temps de récrée. »

En outre, Riley Weir a préparé une présentation PowerPoint sur la sécurité dans l'autobus scolaire, qu'il a présentée aux élèves de la maternelle. « Il a pris son temps pour bien se préparer et, aidé d'un micro qui l'aide à se faire mieux entendre au fond d'une pièce, il a présenté clairement son matériel, mentionne Rosanne Toupin-Ramlal. Ainsi, Riley a non seulement appris; mais il s'est senti valorisé. »

Les relations interpersonnelles et l'engagement envers l'école sont en effet très importants pour Riley Weir.

« Quand Riley donne de lui-même, surtout pour les plus jeunes, il est comme un grand frère, explique le directeur, Bruce Waldie. En plus de renforcer positivement ce qu'il apprend et ses habiletés sociales, sa présence à l'école est signe que l'inclusion, c'est plus qu'être dans la salle de classe. C'est devenir membre à part égale de la communauté scolaire. Riley aide fréquemment les concierges et les secrétaires. Il a participé à une campagne de recyclage. Il se fait un plaisir d'ouvrir les portes pour les élèves, et n'aime pas être malade, de peur de manquer une occasion de s'engager davantage. C'est un garçon exemplaire, et une source d'inspiration pour de nombreux jeunes de l'école Noël-Ritchot. »

« J'aime aider, lance Riley Weir. C'est aussi simple que ça. C'est pourquoi j'aime présenter la météo chaque matin durant les annonces aux élèves. J'arrive plus tôt à l'école. Je fais ma recherche sur Internet, en notant le temps qu'il fait et ce qui est prévu pour la journée. Je me rends ensuite à la salle de musique, où je pose mes notes sur un lutrin. J'utilise un micro branché à l'intercom. J'ai aimé dire qu'il faisait froid, cet hiver! »



DANS NOS ÉCOLES



ÉCOLE LA SOURCE

Nos as de la science!

Daniel BAHUAUD
BRANDON



photo : Gracieuseté de l'école La Source

Christopher Vauzelle, Max Werner-Fisher et Aiden Simard.

L'école La Source s'est démarquée, le 18 mars dernier au Centre Keystone de Brandon, lors de l'Expo-Science régionale de l'Ouest manitobain. Des 40 projets présentés par les élèves de l'école La Source, dix ont obtenu une médaille d'or, neuf une médaille d'argent et neuf une médaille de bronze.

De plus, un élève de la 9e année, Max Werner-Fisher, a remporté le Grand Prix. Et les deux mentions honorables dans la même catégorie sont des projets d'Aiden Simard (7e année) et de Christopher Vauzelle (9e année), deux élèves de l'école La Source. Par conséquent, le trio se rendra à Windsor, en Ontario, le 10 mai prochain, pour participer à l'Expo-Science pancanadienne. Tous frais payés!

« C'est tout un honneur, lance Max Werner-Fisher, dont le projet, *Fracturer notre futur*, portait sur les plantes en voie de disparition. J'ai voulu me renseigner sur un sujet scientifique, et puis j'ai réussi à renseigner d'autres personnes. Mais ce que j'aime le plus des expo-science, c'est la chance de contempler les recherches scientifiques des autres élèves. C'est fantastique. »

Même son de cloche chez Christopher Vauzelle. « Windsor sera sans doute une expérience inoubliable, lance-t-il. Je suis très heureux que mon travail ait été reconnu, et que j'ai cette chance de voyager. Mon père est fermier, alors je me suis penché sur l'effet du labourage sur l'humidité du sol. C'est un sujet intéressant. »

Un élève de 10e année de l'école La Source, Brette Seaward, a par ailleurs remporté une bourse de 500 $ de l'Université de Brandon pour le Meilleur projet individuel de l'Expo-Science.

« Le personnel est très fier des résultats individuels et de la performance collective des participants de l'école La Source, souligne l'enseignant et membre du comité organisateur de l'Expo-Science régionale de l'Ouest manitobain, Berne Joyal. On comptait quelque 675 participants, représentant 456 projets de 27 écoles. Bravo à nos gagnants! »



Riley Weir
6e année
École Noël-Ritchot

CITATION DE LA SEMAINE

« J'aime aider. C'est aussi simple que ça. C'est pourquoi j'aime présenter la météo chaque matin durant les annonces aux élèves. J'ai aimé dire qu'il faisait froid, cet hiver! »

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Vous voulez faire la promotion de vos évènements scolaires? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 237-4823, poste 211, ou à ***ecoles@la-liberte.mb.ca*** *avant 12 h le jeudi précédant la date de parution.*

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de La Liberté en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

www.dsfm.mb.ca



À noter

Pour une liste complète des activités de la DSFM, consultez notre calendrier en ligne au **www.dsfm.mb.ca**.

ACTIVITÉS SCOLAIRES ET PARASCOLAIRES

- ☑ **Musique et arts en fête, 9e à 12e année**
  Mardi 15 avril, Salle de concerts du Centre du centenaire
- ☑ **Championnat de badminton, 7e et 8e année**
  Vendredi 25 avril, endroits à déterminer

CONGÉS

- ☑ **Le jeudi 17 avril**
  Écoles Pointe-des-Chênes et Saint-Joachim
  École élémentaire Notre-Dame-de-Lourdes
  Collège régional Notre-Dame
- ☑ **Le vendredi 18 avril**
  Vendredi saint
- ☑ **Le lundi 21 avril**
  Écoles Lagimodière, Noël-Ritchot et Jours de Plaine
  Écoles communautaires Saint-Georges et Réal-Bérard
  École/collège régional Gabrielle-Roy
  Toutes les écoles de Winnipeg

COMMISSION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

- ☑ Réunion ordinaire,
  Bureau divisionnaire, Lorette
  Mercredi 26 mars, 19 h

TRANSPORTS

Le U-pass, bientôt dans la poche?

À l'automne 2016, les étudiants des Universités de Winnipeg et du Manitoba pourraient disposer d'un laissez-passer universel d'autobus, le U-pass. Un projet qui se concrétise malgré un processus tortueux.

Chloé LE MAO
presse5@la-liberte.mb.ca

Sous l'impulsion de l'Association étudiante de l'Université de Winnipeg (UWSA), l'Union des étudiants de l'Université du Manitoba (UMSU) et la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes du Manitoba (CFS-MB), les jeunes de l'Université de Winnipeg (UW) et de l'Université du Manitoba (UM) sont sur le point d'ajouter une nouvelle carte à leur portefeuille : le U-pass. Le principe : Imposer un laissez-passer d'autobus à prix réduit à chaque étudiant lors de leur inscription. « Il s'agit pour tous les étudiants de participer à un système démocratique de solidarité, souligne le président de l'UWSA, Rorie Mcleod Arnould. Impliquer tout le monde permet de rendre le U-pass viable pour chacun. »

Actuellement, être abonné pendant huit mois consécutifs à Winnipeg Transit coûte en effet 542 $ pour un étudiant. D'un coût de 260 $ pour tous les étudiants de l'UW et de l'UM, il leur permettrait donc de bénéficier des services de Winnipeg Transit à coût réduit entre les mois de septembre et avril. Exception faite toutefois aux étudiants résidant à l'extérieur de la ville ainsi qu'à ceux porteurs d'un handicap contraignant pour se déplacer.



photo : Chloé Le Mao

Les étudiants de l'UM et l'UW sont sur le point d'obtenir le U-pass.

Mais pour l'implantation d'une telle mesure, mieux vaut être patient car le processus est de longue haleine. En septembre 2012, les étudiants de l'UW et de l'UM votaient à une écrasante majorité en faveur d'un U-pass s'élevant à 200 $ pour les premiers et 170 $ pour les seconds. Premier blocage de Winnipeg Transit face à la somme requise, jugée trop mince. La Ville émet à son tour une proposition loin des ambitions premières des représentants estudiantins : Un U-pass d'un coût de 283 $.

Après maintes et maintes négociations, c'est finalement la somme de 260 $ qui est retenue et que le maire Sam Katz valide le 29 janvier 2014. Il aura fallu un an et demi pour parvenir à un accord, entériné le 12 février par le Comité exécutif de la Ville, puis le 26 février par le Conseil de la Ville de Winnipeg qui consent à l'inclure dans son budget prévisionnel de 2016. « Le Conseil soutient la motion et l'accepte, souligne le directeur de Winnipeg Transit, Dave Wardrop. Mais elle ne prendra forme que si le référendum donné auprès des étudiants en novembre 2014 témoigne de leur volonté de disposer du U-pass. » L'étape finale sera donc de remporter l'adhésion des 21 000 étudiants de l'UM et des 9 000 de l'UW l'automne prochain.

« Les étudiants ont déjà posé le projet sur la table trois fois en 15 ans, souligne le président de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface, Nicolas Audette. Mais la question du financement pose systématiquement problème. Nous demandons à la ville de couvrir une partie des coûts, car les étudiants ne seront pas les seuls à bénéficier d'une telle mesure. »

De fait, les négociations n'ont pas manqué de susciter des désaccords entre les représentants étudiants et ceux de la Ville de Winnipeg, comme souvent lorsque de l'argent est sur la table. « Le U-pass tel qu'il a été proposé dans la motion ne représente pas un gain financier pour la Ville, affirme la chargée des communications à la Ville de Winnipeg, Alissa Clark. Au contraire, il est supposé entraîner des coûts opératoires croissants. » L'adoption du U-pass engendrerait en effet une perte annuelle de 3,67 millions $ d'après une estimation de la Ville d'avril 2013. En cause, trois éléments : le moindre prix du U-pass pour les étudiants comparativement aux tarifs actuels, la nécessité de fournir davantage de services de transport en commun et le besoin d'investir dans huit nouveaux bus afin de pallier aux changements anticipés.

Sur ce dernier point, les syndicats étudiants protestent toutefois : l'achat de bus ne devrait pas être pris en charge uniquement par les étudiants puisqu'il bénéficierait à l'ensemble de la communauté. Par ailleurs, plusieurs études viennent contre balancer certains arguments de la Ville. Ainsi en Colombie-Britannique et en Alberta où sont implantés les U-pass, la fréquentation des bus par les étudiants a doublé, palliant ainsi le déficit engendré par des tarifs plus avantageux.

Mais surtout, aux yeux des organismes estudiantins, l'argument financier ne doit pas être le seul à apparaître sur le tableau. « Actuellement, Winnipeg est en arrière par rapport à la plupart des grandes villes canadiennes qui ont adopté un U-pass, explique Rorie Mcleod Arnould. Le fait est que ce laissez-passer a un véritable impact sur la qualité de vie de chacun. Il désengorge les routes, permet aux stationnements d'être réaménagés et participe à créer une ville plus durable.

« L'enjeu pour nous est de privilégier des modes de transport actif et une nouvelle gestion de l'espace, ajoute-t-il. Nous ne sommes pas seulement des étudiants, nous sommes aussi des citoyens qui représentons la prochaine génération du centre-ville. »

Un enjeu qui dépasse donc largement l'intérêt unique des universitaires. Pour autant, la Ville de Winnipeg déjà peu friande de pistes cyclables, n'envisage aucunement d'imposer ce système de gestion durable de l'espace auprès des résidants non étudiants qu'elle abrite.

EMPLOIS ET AVIS



La Municipalité rurale de Ritchot
est à la recherche de

RECENSEURS ADJOINTS POUR LES QUARTIERS N° 1, 2, 3 ET 4

Fonctions:

Dresser la liste électorale du quartier en prévision des élections municipales qui auront lieu à l'automne 2014. À l'aide du rôle d'évaluation et de visites à domicile, déterminer les personnes qui ont le droit de vote, soit à titre de propriétaires fonciers, soit à titre de résidents. La liste électorale doit être préparée se servant de logiciel Excel. **Tous les renseignements fournis par les électeurs sont confidentiels.**

Exigences :

La personne choisie doit habiter le quartier et ne pas être engagée dans la politique municipale. Elle doit avoir une personalité agréable, être fiable et capable de travailler avec peu de supervision. Elle doit bien connaître le quartier et ses résidents.

Durée du contrat :

Le travail commencera au début de mai et devra être terminé avant la fin du mois juin 2014.

Rémunération :

Somme forfaitaire de 200,00 $ et de 0,40 $ par nom d'électeur (chaque quartier compte environ 1 200 électeurs). Les frais de déplacement raisonnables seront remboursés.

Les personnes intéressées ont jusqu'au **18 avril 2014** pour faire parvenir leur demande à l'adresse suivante :

Municipalité Rurale de Ritchot
352, rue Main
Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1B9
courriel : municipaloffice@ritchot.com
Télécopieur : 204-883-2674

Pour plus de renseignements,
prière de vous adresser au 204-878-2815.

Lyse Giesbrecht
Directrice du scrutin



L'Archidiocèse de Saint-Boniface

Le bureau de la chancellerie de l'Archidiocèse de Saint-Boniface est à la recherche d'un(e) **secrétaire**. L'emploi est permanent et à demi-temps à un rythme de deux (2) jours par semaine.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard **le 30 avril 2014** au chancelier, diacre Philippe Le Quéré, à plequere@archsaintboniface.ca ou par courrier postal à 151, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H6.

L'ensemble de la demande d'emploi doit contenir au minimum :

- une lettre de référence de son curé de paroisse;
- le curriculum vitae;
- tout document pertinent concernant les qualifications et les compétences pour ce poste.

Pour accéder à la description de tâches détaillée du poste, veuillez bien vouloir appuyer sur "Ctrl" tout en cliquant sur le lien suivant : http://www.archsaintboniface.ca, ensuite aller aux "offres d'emplois".

Tou(te)s les postulant(e)s sont remercié(e)s de leur intérêt envers l'emploi. Seulement les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.



CDEM
www.cdem.com

Postes à combler secteur de l'Économie verte

Directeur(trice) de projet d'une initiative de commercialisation pour l'économie verte de l'Ouest canadien
et
Directeur(trice) des relations municipales

Le CDEM est à la recherche de candidats pour combler deux postes dans le cadre d'une nouvelle initiative en économie verte dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire de l'Ouest canadien.

Le projet s'étale sur une période de trois ans et exigera de nombreux déplacements en région.

Veuillez consulter le site Web **www.cdem.com** pour une description complète des tâches.

La date de tombée pour les candidatures est **le 13 avril 2014**. Les entrevues auront lieu **le 15 avril 2014**.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter
Louis Allain, directeur général du CDEM
en composant 204-925-2320.



Association Etudiante
De l'Université de Saint-Boniface

L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE (AEUSB)

est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant

Coordonnateur(trice) du projet pédale
37 h/semaine, durée de 5 mois (du 1er mai au 30 septembre 2014)

Description: La candidate ou le candidat aura la responsabilité de préparer, en collaboration avec le comité de travail pédale et l'AEUSB, un plan d'affaires, une ébauche de constitution et de règlements administratifs ainsi qu'un plan stratégique et un plan opérationnel pour la mise sur pied d'une coopérative étudiante à l'USB. La candidate ou le candidat doit aussi concevoir un service de location de vélos, développer et mener une consultation chez les étudiants de l'USB et organiser une activité de la rentrée scolaire.

Qualités/compétences recherchées :

- aptitude démontrée à travailler de façon autonome avec un minimum de supervision;
- une bonne connaissance en développement communautaire est fortement recommandée;
- doit être capable de s'exprimer en français et en anglais parlé et écrit;
- connaissance de fonctionnement de coopératives est recommandée;
- expérience en développement et mise en place/lancement de projets;
- dynamisme et compétences interpersonnelles requises.

Heures de travail : Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Lieu de travail : 200, avenue De la Cathédrale, Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7

Salaire : Selon l'échelle salariale en vigueur

Une lettre de motivation et un curriculum vitae en français et au moins deux (2) références professionnelles doivent être envoyées **avant le vendredi 18 avril 2014, 12 h** à :

Joel Lafond
Directeur général
Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (AEUSB)
200, avenue De la Cathédrale, Case 128
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Courriel : DG@AEUSB.CA

Nous remercions tous les candidat(e)s.
Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les candidat(e)s retenu(e)s.
Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Chez nous, tout est possible.

Vous voulez que votre carrière ait un impact positif sur la vie des gens? Que vos idées et vos initiatives contribuent à transformer des communautés et à bâtir l'avenir?
Le gouvernement de l'Alberta vous invite à participer activement à la construction de notre province afin d'en faire un meilleur endroit où vivre et travailler. Découvrez les nombreuses possibilités de carrière offertes par le gouvernement de l'Alberta.

Agent de liaison communautaire

Alberta Culture, Calgary – Si les gens vous passionnent, le développement communautaire vous intéresse et vous souhaitez encourager et promouvoir la langue et les cultures françaises afin de mieux répondre aux besoins des Franco-Albertains, nous avons besoin de vous!

À titre d'Agent de liaison communautaire, vous aurai à appuyer le développement de services en français, à analyser des politiques touchant la communauté francophone en Alberta, et à travailler étroitement avec diverses parties prenantes. *Numéro d'identification du poste 1022903*

Visitez jobs.alberta.ca pour en savoir davantage, pour postuler en ligne ou pour obtenir plus d'information à propos du gouvernement de l'Alberta.



La Prématernelle de Saint-Laurent Inc.

Licence de garde pour enfants/subvention/pouponnière/francisation/ préparation à la maternelle

Vous aimez travailler avec les enfants, vous cherchez un endroit stimulant et diversifiant, nous vous invitons à vous joindre à notre équipe.

Nous recrutons actuellement des
Éducateur(trice)s (EJE II)
pour combler un poste de 40 heures par semaine.

Compétences requises :

- diplôme en EJE II ou III;
- langue française parlée et écrite;
- certificat RCP et cours de secourisme.

Nous offrons un programme d'avantages sociaux complet et un fond de pension.

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leurs curriculum vitæ et références à l'attention de :

Madame Sylvie Boivin
premat@live.ca
La Prématernelle de Saint-Laurent Inc.
Case postale 398
Saint-Laurent (Manitoba) R0C 2S0
Téléphone : 204-646-4125

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton
« Emploi » sur le site manitoba.ca.

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intéressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS – **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

La prochaine étape de votre carrière?

SPÉCIALISTE, RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (BILINGUE)

Vous excellez dans le service à la clientèle et vous désirez mettre à profit votre habileté en répondant aux questions de notre clientèle au sein de notre Service d'assistance aux clients. Vous êtes à l'aise dans l'environnement d'un centre d'appels et vous désirez faire partie d'une compagnie prospère, en pleine expansion et qui est le chef de file dans le secteur de l'assurance pour soins médicaux et dentaire.

La principale tâche de la personne qui occupe ce poste consiste à traiter les demandes de renseignements visant les garanties Soins médicaux et Soins dentaires de la part de nos clients collectifs en provenance de notre ligne 1 800.

Une formation s'étalant sur six semaines et commençant le **2 juin 2014** sera offerte aux frais de la Compagnie afin de vous permettre de développer vos connaissances relatives aux demandes de règlement pour soins médicaux et dentaires. L'échelle salariale pour ce poste commence à 35,300$.

Compétences et aptitudes requises:

- Aptitudes marquées pour le service à la clientèle
- Solides aptitudes pour la communication verbale et écrite, en anglais et en français
- Capacité éprouvée pour le travail d'équipe
- Connaissances de base de l'utilisation d'un ordinateur

Franchissez la prochaine étape.
Nous offrons un environnement de travail stimulant au sein d'une équipe, un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Toutes les possibilités d'emploi de la Great-West sont affichées dans notre site Web, à l'adresse: **www.greatwestlife.com**. Vous pouvez consulter notre section Carrières et postuler en ligne d'ici le **mercredi, 16 avril 2014.**

Nous nous engageons à employer un effectif diversifié et nous encourageons toute personne qualifiée à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

LA **Great-West** COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

www.greatwestlife.com

Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur recherche un(e)

DIRECTEUR OU DIRECTRICE DES OPÉRATIONS

(Poste permanent à temps plein)

RESPONSABILITÉS

- Gérer tous les employés et les contractuels des départements opérationnels afin de s'assurer du respect des échéanciers, des budgets, etc.
- Gérer tous les inventaires de la corporation (équipements, systèmes informatiques et tous les inventaires reliés à la fête hivernale, au sentier d'hiver et au Fort Gibraltar)
- Planifier les besoins en ressources humaines du département des opérations et planifier les besoins de ressources matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre des programmes de la corporation
- Préparer, gérer et assigner les budgets des départements opérationnels
- Organiser, diriger et développer les ententes avec les chefs de file, les relais, les groupes bénévoles et d'autres fournisseurs et partenaires
- Planifier, organiser et gérer les opérations et la logistique de la fête : sécurité, navette, stationnement, signalisation, services alimentaires, véhicules, bars, etc.

EXIGENCES

- Maîtrise du français et de l'anglais, oral et écrit
- Diplôme en administration des affaires ou de l'expérience comparable en gestion
- Expérience en gestion de ressources humaines, matérielles et financières
- Excellente connaissance des logiciels Microsoft Office, compétences en administration de réseau informatique un atout
- Expérience dans le secteur événementiel un atout

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Leadership
- Sens de l'organisation
- Souci du détail
- Sens de l'initiative et bon jugement
- Sens de la négociation
- Excellentes compétences en relations interpersonnelles
- Capacité à gérer et prioriser plusieurs tâches et projets à la fois
- Autonomie et fiabilité

Pour une description complète du poste ou pour soumettre votre curriculum vitæ et votre lettre de présentation **avant le 21 avril 2014**, veuillez envoyer un courriel à emplois@heho.ca.

Veuillez noter que seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue.

PETITES ANNONCES

EMPLOI DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ : nettoyage de cours, travail extérieur, physique, service à la clientèle dans un centre de jardinage et marché de fruits et légumes. Doit avoir permis de conduire. Doit être bilingue : français et anglais. Doit être disponible à partir du début mai à temps plein durant la journée.
Voir site Internet :
http://stleongardens.com/employment/?lang=fr
Envoyez votre C.V immédiatement.
233-

CONTRATS DE SACS DE TERRE : Les jardins St-Léon recherchent une équipe de quatre jeunes de 15 ans et plus (à contrat) pour remplir des sacs de terre. Les jeunes doivent former leur propre équipe de quatre avant de se présenter. Environ 50 livres/sacs. Rémunération : 60 ¢/sac, moyenne de 10 $ à 20 $/h. Contactez Denis au 204 791-8834. Visitez notre Site Web **www.stleongardens.com**
235-

DIVERS

DEUX ESPACES disponibles dans ma garderie licenciée (aucune subvention). Garderie Chez Chantal est située à River Park South, Saint-Vital. Tél. : 204 231-1532. http://chantal3.webs.com/
234-

LE PRINTEMPS ARRIVE... ÊTES VOUS PRÊTS? Réparations tous genres... Charpentier, peinture, plomberie, céramique, gypse, joint, patio, petites installations et assemblages, démolition, Travail garanti, prix raisonnable. PIERRE... HOMME À TOUT FAIRE. Tél. : 204 226-7957.
235-

À VENDRE

TERRAIN À VENDRE. Pieds secs même au printemps. Terrain de 2 acres à vendre près de Saint-Pierre-Jolys. Services compris, Hydro, MTS et eau. Boisé et non boisé. Appeler le 204 771-0858.
231-

Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	12,98 $	14,07 $	15,17 $
Semaine 2	20,68 $	22,90 $	25,10 $
Semaine 3	23,99 $	27,30 $	30,60 $
Semaine 4	27,30 $	31,71 $	36,12 $
Semaine 5	30,60 $	36,12 $	41,63 $
Semaine 6	33,92 $	40,53 $	47,15 $

Mot additionnel : 15¢ **Photo : 15,17 $**

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 26 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres

au centre de services à Notre-Dame-de-Lourdes

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.



OFFRE D'EMPLOI

CONCIERGE

La paroisse-Cathédrale de Saint-Boniface est à la recherche d'un(e) concierge (bilingue : français/anglais) : un travail à temps plein - permanent / 40 heures par semaine / travail à l'occasion en fin de semaine. L'entrée en fonction se fera le plus tôt possible.

Pour obtenir une description de tâches détaillée, s'il vous plaît vous adresser au bureau de la paroisse au 204-233-7304.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature d'ici **le mercredi 23 avril à 16 h** à Pascale Dalcq, gérante au 190, avenue de la Cathédrale Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 ou par courriel à **pdalcq@cathedralestboniface.ca**



APPEL DE CANDIDATURES

Technicien ou technicienne en nouvelles technologies au Service des technologies d'apprentissage à distance (80 % du temps)

Profil du poste :

- collaborer à la mise en place et à la mise à jour des cours par Internet et des sites Web;
- collaborer à la mise en place et à la gestion des sites d'appui à l'enseignement;
- assurer un appui technique des salles de vidéoconférence;
- concevoir et préparer des graphiques pour les sites de cours par Internet et les sites Web;
- collaborer dans la conception et la préparation d'outils d'apprentissage;
- assurer un appui technique et offrir des sessions de formation à notre clientèle;
- élaborer et préparer divers documents.

Compétences requises :

- diplôme en informatique avec spécialisation dans les technologies de l'Internet ou l'équivalent;
- excellente connaissance du langage HTML et du logiciel Photoshop;
- bonne connaissance du langage HTML5;
- connaissances en PHP, Java script, Java, ASP et de bases de données;
- connaissances d'outils de gestion de contenus (CMS) et de plateformes d'apprentissage (Moodle) seraient un atout;
- bonne connaissance du français et de l'anglais.

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard à midi le 17 avril 2014 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



Tourisme Riel
est à la recherche d'un(e)
Agent(e) d'information touristique/Guide
pour des postes à temps plein
du 12 mai au 1er septembre 2014

Les tâches comprennent :

- fournir des informations touristiques aux visiteurs;
- faire le maintien du dossier de statistique de visites;
- offrir des visites guidées de Saint-Boniface;
- offrir des activités et le soutien aux évènements dans la région.

Exigences :

- être édutiant(e) à temps plein;
- posséder d'excellentes connaissances du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- avoir de fortes compétences interpersonnelles;
- avoir une attitude positive en tout temps;
- être en mesure de travailler les fins de semaine;
- être prêt(e) à apprendre et faire de la recherche.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 11 avril 2014** par courriel à **mgervais@tourismeriel.com** , par télécopieur au **204-233-8360** ou en personne au **219, boulevard Provencher**.



APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint administratif ou adjointe administrative (poste occasionnel)

La personne choisie assurera un service d'appoint ou de remplacement en soutien administratif qui pourrait comprendre les responsabilités générales suivantes :

- gérer les dossiers actifs de la clientèle étudiante, les dossiers administratifs et les rapports de statistiques et maintenir les procédures d'archivage;
- effectuer la rédaction, la saisie et la mise en page de textes par ordinateur;
- voir à la logistique des déplacements et des réunions;
- répondre aux demandes de renseignements du public et de la clientèle étudiante au téléphone et en personne;
- assister à la préparation d'annonces et de matériel publicitaire et en assurer le placement dans les journaux;
- tenir à jour des banques de données;
- exécuter toute autre tâche connexe au travail de secrétariat et de gestion de bureau.

Qualifications et habiletés recherchées :

- diplôme en gestion de bureau ou l'équivalent en formation ou en expérience;
- excellente connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit;
- excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- habileté à traiter avec un public varié;
- capacité d'adaptation rapide à divers contextes.

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 17 avril 2014 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

AVOCATS-NOTAIRES

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ

Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	64,50 $ ❒	69,85 $ ❒
2 ans	107,35 $ ❒	119,70 $ ❒

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____________ Expiration : ______

❒ MasterCard : ____________ Expiration : ______

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste :

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
Rédactrice adjointe et projets spéciaux :
Lysiane ROMAIN
Journalistes :
Daniel BAHUAUD et
Camille HARPER-SÉGUY (congé de maternité)
Journaliste et reporter de projets spéciaux :
Wilgis AGOSSA
Journalistes stagiaires :
Manon BACHELOT et **Chloé LE MAO**
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
Adjointe à la direction :
Roxanne BOUCHARD
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

Les bureaux sont situés au 420, rue Des Meurons, unité 105 et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Toute correspondance doit être adressée à *La Liberté*, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal

Téléphone : (204) 237-4823
Sans frais : 1 800 523-3355
Télécopieur : (204) 231-1998
Web : la-liberte.mb.ca

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : www.la-liberte.mb.ca

Courrier électronique :

Direction et lettres à la rédaction :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Communiqués de presse :
redaction@la-liberte.mb.ca

Abonnements :
administration@la-liberte.mb.ca

Département graphique :
production@la-liberte.mb.ca

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA à :
C.P. 190,
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

APF Association de la presse francophone
Fondation Donatien Frémont
RÉSEAU SÉLECT
CMCA AUDITED

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

PATRIMOINE MÉTIS

Une Histoire qui cloche?

Face aux difficultés d'avoir une place dans les garderies francophones, Anick Lia-Péhé et Haoua Issa Moussa conjuguent leurs efforts pour créer un centre de garderie en français.


Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Un nouveau documentaire de la CBC remet en question l'authenticité de la cloche de Batoche, dévoilée le 20 juillet dernier à Batoche, et présentement exposée au Musée de Saint-Boniface.

Intitulé *The Mystery of the Bell*, le documentaire, qui sera télédiffusé le 10 avril à 21 h dans le cadre de l'émission *Doc Zone*, lance l'hypothèse que la cloche, qui a longtemps été exposée dans les locaux de la Légion de Millbrook, en Ontario, n'est pas celle que les soldats ont pris de l'église de Batoche, en mai 1885, lors de la bataille décisive entre les quelque 250 Métis, guidés par Louis Riel et Gabriel Dumont, et les 916 miliciens du général Frederick Middleton.


Archives La Liberté
La cloche de Batoche.

« C'est lors du dévoilement de la cloche, en juillet dernier, que notre réalisateur, Mark Starowicz, a d'abord eu l'idée d'explorer davantage le passé de cette cloche, explique le producteur de *The Mystery of the Bell*, Wayne Chong. Mais à ce point-là, nous ignorions où nos recherches nous conduiraient.

« Nous avons exploré la première décennie après la Bataille de Batoche, poursuit-il. Et nous avons exploré la rumeur, qui a longtemps circulé, que les miliciens de Millbrook avaient rapporté la cloche de la mission catholique de Frog Lake, site d'un affrontement entre les Cris et des Blancs en avril 1885. Nous avons fouillé les archives du ministre de la Défense d'alors, Adolphe Caron, ainsi que les journaux personnels de miliciens qui ont participé à la Bataille de Batoche, sans parler d'archives paroissiales et diocésaines, ainsi que d'articles publiés dans plusieurs quotidiens. Notre conclusion est que la cloche dévoilée en juillet 2013 n'est pas celle de l'église Saint-Antoine-de-Padoue, située à Batoche. »

Une conclusion qui présuppose qu'une « authentique cloche de Batoche » existe toujours à un endroit quelconque.

« C'est exact, lance Wayne Chong. *The Mystery of the Bell* répondra aux deux questions clés de cette page de notre Histoire. Quelle est donc la cloche qu'a rendue public Billyjo DeLaRonde à Batoche? Et où est la vraie cloche de Batoche? »

Des racontages?

Le doyen de l'UNMSJM, Guy Savoie, estime pour sa part que la CBC a tiré ses conclusions à partir de fausses prémisses.

« J'ai hâte de voir quelles preuves les réalisateurs ont en main pour conclure qu'on aurait dévoilé la mauvaise cloche, déclare-t-il. Pour ma part, je crois que la cloche dont nous sommes présentement gardiens est l'authentique cloche de Batoche. À mon avis, la mémoire collective et la tradition orale sont beaucoup plus fiables que les gens ne le croient de nos jours. Les gens de Millbrook ont toujours affirmé qu'ils avaient la cloche de Batoche. Les Métis qui étaient présents lors de la Bataille de Batoche l'affirmaient également.

« Il y a même des témoignages transmis d'une génération à l'autre parmi les Métis, poursuit-il. La grand-mère de Jean Boucher, un politicien métis de la Saskatchewan, a vu les miliciens s'emparer de la cloche, qui était par ailleurs très facile à prendre puisqu'elle n'était pas installée dans le clocher, mais sur un socle près de l'entrée de l'église.

« Quant à l'idée que le cloche dont nous sommes gardiens seraient celle de Frog Lake, je tiens à rappeler que les miliciens n'ont jamais pénétré le village. Et des soldats n'errent pas à l'aventure sans permission, surtout en pleine campagne militaire. »

Le directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot qui, en l'occurrence, a été interviewé par les réalisateurs de la CBC, adopte un autre point de vue.

« La vérité historique doit toujours être respectée, lance-t-il. Si des recherches solides viennent à prouver que le Musée n'expose pas la vraie cloche de Batoche, il faudra se plier à l'évidence. Rappelons que les cloches de Frog Lake et de Batoche avaient le même style, la même taille et ont été forgées en même temps à Tolède, en Espagne, à la demande de Mgr. Vital-Justin Grandin, le premier évêque de Saint-Albert, en Saskatchewan. C'est possible d'être induit en erreur sur la question de leur identité.

« Toujours est-il que du point de vue muséologique, l'histoire racontée par cet artéfact, s'il ne s'agit pas de la cloche de Batoche, demeure foncièrement la même, fait-il remarquer. Voici un objet précieux pris par des miliciens comme trophée de guerre et symbole de leur victoire sur les Métis. Et, plus d'un siècle plus tard, les descendants des ces mêmes soldats de Millbrook approuvent le retour de la cloche dans l'Ouest. La cloche symbolise un profond changement d'attitude des anglophones par rapport aux Métis. Un ancien symbole de défaite est devenu un symbole de réconciliation. »

Wayne Chong abonde dans le même sens. « Avant tout, nous voulons faire avancer le dialogue entre les Métis et les autres Canadiens, souligne-t-il. Nous espérons que notre documentaire permettra aux Canadiens de discuter des conséquences, pour les Métis, de la défaite à Batoche, et de prendre conscience de leur renaissance culturelle. »



photo : Sophie Gaulin

Enfin, le début des travaux!

Les travaux de l'expansion de l'école Taché ont enfin débuté. Attendus depuis plusieurs années, c'est le 31 mars dernier qu'ils ont été officiellement lancés à la grande satisfaction de tout le personnel. « Quel beau projet! lance le directeur de l'école Taché, Mayur Raval. Ça fait assez longtemps que la communauté attend cela. »

C'est un bâtiment de plus de 16 000 pieds carrés qui sera construit pour favoriser l'agrandissement de l'école Taché qui connaît depuis plusieurs années un surpeuplement. Selon les chiffres de Radio-Canada en mai 2013, il y avait « 338 élèves à l'École Taché et l'établissement manquait d'espace pour les accommoder comme il se doit. »

Cette construction permettra à l'école d'avoir, entre autres, une salle multimédia, et de nouvelles salles de classe. Au total, neuf salles seront érigées alors que celles portatives seront démolies. « Les élèves seront très bien avec cet agrandissement », assure Mayur Raval qui entrevoit déjà une école avec un plus grand potentiel en termes d'infrastructure.

Les travaux de construction devraient se terminer d'ici septembre 2015.

MOT
DE LA DIRECTION

par Sophie Gaulin
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Les prix pleuvent pour *La Liberté*!

Cette année, *La Liberté* a soumis ses articles, ses projets et ses idées au Concours des journaux régionaux canadiens (CCNA), représentant plusieurs centaines de publications anglophones et francophones à travers le pays. En tout, 273 journaux y ont participé en soumettant plus de 2 600 articles!

Les gagnants ont été annoncés le 28 mars et bien entendu, votre hebdomadaire préféré *La Liberté* figure parmi eux! Nous sommes très fiers d'annoncer que *La Liberté* a été reconnue dans 7 catégories, et a remporté 2 premiers prix, 3 deuxièmes prix, 2 troisièmes prix et une mention spéciale!

- Prix d'Excellence générale : mention spéciale.
- Grand prix du meilleur reportage : 2e place pour Daniel Bahuaud, avec son article concernant la cloche de Batoche : *Un passé qui retentit*.
- Prix du meilleur éditorial national : 2e place pour Jean-Pierre Dubé, pour son éditorial *L'année des vétérans*.
- Prix du meilleur article - Affaires : 1re place pour Angelika Zapsalka pour son article *Les avantages du Manitoba*.
- Prix du meilleur article - Affaires : 3e place pour Camille Harper-Séguy pour son article *Du potentiel boisé pour la région*.
- Prix de la meilleure bande-dessinée locale : 1re place pour Robert Freynet, avec sa bd *Riel, patriote*.
- Prix de la meilleure couverture sportive : 2e place pour une série d'articles de Daniel Bahuaud et Camille Harper-Séguy.
- Prix d'excellence en service communautaire : 3e place pour le 100e de *La Liberté*.

De plus, *La Liberté* a aussi remporté quatre (dont deux premiers) prix dans le concours Idée de génie du CCNA! 73 journaux canadiens ont soumis plus de 260 idées dans ce concours!

- Marketing et promotion dans les journaux : 1re place pour la campagne de promotion du 100e de *La Liberté*.
- Cahiers spéciaux : 3e place pour le Cahier anniversaire du 100e de *La Liberté*.
- Innovation d'impressions : 1re place pour le dépliant de la saison 2013-2014 du Cercle Molière.
- Innovation d'impressions : 3e place pour le dépliant de l'édition 2013 de Cinémental.

Le conseil d'administration et la direction aimeraient féliciter chaleureusement toute l'équipe actuelle de *La Liberté* et ses anciens employés qui nous ont aidés à briller dans ce concours mais aussi ses proches collaborateurs comme Jean-Pierre Dubé et Robert Freynet qui ont le journal à cœur.

Enfin, un immense merci à notre communauté qui nous soutient tant et sans qui nous ne pourrions pas faire un journal communautaire de cette qualité.

PATRIMOINE CANADIEN

Place à la nouvelle logique d'investissement

Devant un comité du Sénat, la ministre Shelly Glover a évoqué le 3 mars dernier des changements à l'appui de Patrimoine canadien aux organismes des communautés de langues officielles. Le ministère a dévoilé ses nouvelles priorités et orientations.

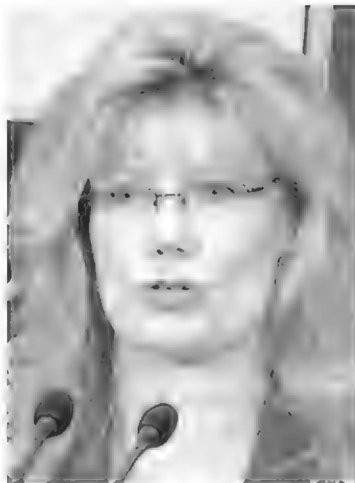
Jean-Pierre DUBÉ
APF

Patrimoine canadien (PC) a lancé un examen en 2013 « par souci d'efficience », a déclaré Shelly Glover, afin d'assurer que les mesures en place « répondent vraiment aux besoins des communautés ». Cette démarche rejoint les intentions du fédéral de « gérer efficacement les fonds publics » et vise à « maximiser les résultats » à partir des programmes et investissements actuels.

Le ministère s'est engagé dans le cadre de la nouvelle *Feuille de route pour les langues officielles* à mener cet examen en consultation avec les organismes communautaires. Ceux-ci seront informés des changements dès juin prochain, selon le ministère. Après l'examen annuel des demandes de financement à l'automne, PC « accompagnera graduellement les organismes affectés » à compter d'avril 2015.

Selon le porte-parole Pierre Manoni, du Service des relations avec les médias, l'objectif consiste à « mettre l'accent sur des services directs et ayant des résultats concrets, miser sur les secteurs-clés pour la vitalité des communautés, renforcer les réseaux communautaires pour les rendre plus efficaces et éliminer le chevauchement de certaines initiatives fédérales ».


Le directeur général de l'ICRML, Éric Forgues.


photos : Gracieuseté APF
La ministre du Patrimoine canadien, Shelly Glover.

Pierre Manoni explique qu'une première rencontre de consultation a eu lieu en novembre 2013 avec les communautés francophones et anglophones afin de présenter « des orientations possibles d'une nouvelle logique d'investissement. Les organismes consultés avaient jusqu'à la fin mars pour présenter leurs commentaires et recommandations. »

Le directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), Éric Forgues, se souvient de l'engagement du fédéral dans la *Feuille de route*. Mais il n'est pas au courant de la nouvelle approche. Le chercheur s'interroge sur les constats présentés par le fédéral.

« Par quels moyens a-t-on conclu, lance-t-il, que certaines initiatives contribuent peu à la vitalité linguistique? C'est toujours très difficile de faire le lien entre les programmes et l'implantation dans les communautés. Quelles recherches ont été faites? »

Éric Forgues se demande aussi comment ont été établies les nouvelles orientations. « On veut que d'autres acteurs apportent un appui aux organismes, mais lesquels? On propose de nouvelles priorités, mais comment les choix sont-ils faits? Quand on fait des grands changements, comme au modèle de financement, ça devrait faire l'objet d'une grande consultation et d'une grande transparence. »

Selon Pierre Manoni, le public a été consulté sur les enjeux avant de lancer la nouvelle *Feuille de route*. « Les vastes consultations tenues en 2012 sont parmi les plus importantes jamais organisées sur les langues officielles au Canada. Le public a pu s'exprimer en ligne 24 heures par jour et sept jours par semaine pendant plusieurs mois. »

Mais le public n'a pas été consulté sur les solutions. « L'objectif n'est pas de consulter le public, mais bien de mener un examen avec les organismes communautaires responsables », assure le porte-parole. Patrimoine canadien attendait leurs commentaires et recommandations sur les orientations proposées jusqu'au 31 mars 2014.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a décliné une demande d'entrevue, précisant qu'elle et ses membres se sont mis d'accord de ne pas commenter la proposition avant une prochaine réunion avec le ministère en avril. 12 associations porte-parole et neuf groupes nationaux sont membres de l'organisme.

La seule information disponible au public s'est trouvée pendant quelques jours sur le portail Web de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario. Le document présentait le projet dans le cadre d'une consultation avec les membres qui devait se terminer le 17 mars.

Éric Forgues a participé à la fin février à un forum stratégique avec les principaux organismes de la francophonie, dont la FCFA. Aucune information sur le nouveau cadre fédéral n'a transpiré, selon lui. « C'est problématique parce qu'on a établi comme communauté un modèle de partenariat avec le gouvernement. Ça ne se limitait pas à certains organismes. »

« Il y a eu des moments dans le passé, rappelle le chercheur, où le gouvernement décidait de faire un virage sans consulter les organismes, même si on parlait de partenariat. Cette fois, il y a une participation des organismes porte-parole. Mais jusqu'à quel point cautionnent-ils le processus en participant?

« Je questionne cette approche de garder l'information et de ne pas parler de ces choses-là tant que ce n'est pas en fait décidé, souligne-t-il. On est dans un calendrier avec le ministère qui ne donne pas beaucoup d'espace pour en discuter. »

PC communiquera avec la clientèle en juin 2014, assure Pierre Manoni, « pour orienter la présentation des demandes de financement et guider les décisions de financement au cours des prochaines années. La mise en œuvre de la nouvelle logique d'investissement se fera très graduellement, au cas par cas, en tenant compte du contexte propre à chaque région. »

Orientations proposées par Patrimoine canadien :

- continuer à financer les organismes généralistes;
- prioriser trois secteurs-clés : Jeunesse, Arts/culture/patrimoine et Médias/communications;
- appuyer les initiatives de démarchage dans d'autres secteurs selon la réalité locale des communautés;
- financer les initiatives répondant aux critères d'évaluation (desservir directement la population, bien décrire la réalité des communautés et mobiliser le secteur communautaire);
- financer les organismes qui auraient bien identifié les enjeux de langues officielles;
- intervenir en complémentarité avec les autres acteurs gouvernementaux.

(Source : monassemblee.ca/cercle-de-collaboration)

LACS EXPÉRIMENTAUX

Une victoire douce-amère

Les recherches aux Lacs expérimentaux, en Ontario, reprendront prochainement, grâce à une entente entre le Canada et l'Institut international du développement durable, qui devra cependant rebâtir l'équipe de scientifiques qualifiés.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La signature, le 1er avril dernier, d'une série d'ententes entre le gouvernement fédéral, le Manitoba et l'Ontario ainsi que l'Institut international du développement durable (IISD), situé à Winnipeg, garantira l'exploitation à long terme des installations de recherche de la Région des lacs expérimentaux (ELA).

« Les deux grandes recherches conduites depuis 1968 dans les 58 petits lacs ontariens qui composent l'ELA pourront continuer sans interruption, déclare le chef de l'équipe de l'IISD responsable de la gestion de l'ELA, Matt McCandless. Ces projets de longue durée reprendront après la fonte de la glace, comme c'était le cas lorsque l'ELA était sous la tutelle du ministère des Pêches et océans.

« Pour nous, c'est très important de continuer ce travail, poursuit-il. Le premier projet examine l'augmentation à long terme des taux de phosphore dans un petit lac. L'autre porte sur les changements climatiques et ses effets sur la truite. De telles recherches ont non seulement contribué aux politiques de Pêches et océans, mais à celles des entreprises privées qui ont également intérêt à ne pas voir se détériorer davantage l'environnement. »

La première entente a été conclue entre l'IISD et l'Ontario, qui a légué la gestion et l'opération de l'ELA à l'organisme winnipégois, et qui lui a également assuré un financement de 10 millions $ d'ici 2019. Le gouvernement du Canada assurera un financement de 250 000 $ par année pour le maintien des deux projets lancés en 1968. Le Manitoba, quant à lui, accordera 150 000 $ par année à l'IISD.

« C'est un excellent début pour lancer la nouvelle ère de l'ELA, soutient Matt McCandless. Mais il nous faudra plus d'appuis. Une fois bien partis, nous estimons que le budget annuel de nos opérations dans l'ELA sera de 3,5 à 4 millions $. Pour recueillir du financement supplémentaire, nous pourrions possiblement nous tourner vers les entreprises privées qui ont souvent travaillé de concert avec l'ELA. »

Chercheur aquatique chez Canards Illimités, Pascal Badiou estime que l'IISD pourra réaliser cet objectif.

« Ce que je trouve très encourageant, c'est que le mandat de recherche de l'ELA sera élargi. Autrefois, parce que les recherches étaient entamées par Pêches et océans, il fallait invariablement qu'elles se penchent sur l'impact des conditions examinées sur les poissons. Dorénavant, l'IISD pourra étudier les nanoparticules d'argent ou de mercure dans les lacs, pour ne donner qu'un exemple, sans traiter de l'impact sur les poissons. Il pourra étudier les retombées de telles particules sur les plantes, ou encore sur le bassin hydrologique des lacs, y compris les cours d'eau qui se jettent dans ces lacs. On pourrait aussi faire des études sur les tourbières dans la région, qui sont affectées par la qualité de l'eau des lacs, ou encore l'impact de certaines conditions sur les berges des lacs. »

Selon Matt McCandless, ce mandat élargi attirera non seulement les bailleurs de fonds, mais les chercheurs. « Nous devons rebâtir l'équipe que le gouvernement fédéral a déjà démantelée », déclare-t-il.

En effet, on se rappellera qu'en mai 2012, le gouvernement Harper a décrété la fermeture de l'ELA, dans le but d'épargner quelque 2 millions $ par année. L'annonce, dénoncée par la communauté scientifique et des Canadiens de toute trempe, notamment la Coalition pour Sauver l'ELA, a suscité beaucoup de controverse.

« Nous sommes déjà choyés par le fait que le docteur Michael Paterson, qui a géré l'ELA pendant plusieurs décennies, sera des nôtres, fait remarquer Matt McCandless. Il sera un de nos piliers qui assurera le maintien de la mémoire institutionnelle de l'ELA. De plus, nous avons déjà entamé une campagne de recrutement visant surtout des scientifiques qui ont déjà travaillé dans l'ELA. Il nous en faut une douzaine et plusieurs ont déjà favorablement accueilli notre invitation. »

« C'est l'élément le plus triste de la situation actuelle de l'ELA, ajoute Pascal Badiou. Le démantèlement d'une équipe de chercheurs dotée d'une réputation internationale a porté un dur coup sur l'ELA. Le fédéral ne s'est pas soucié du transfert des connaissances accumulées pendant des décennies. Et ce sera à l'IISD de travailler d'arrache-pied pour reconstituer l'équipe. »



Matt McCandless.

photo : Daniel Bahuaud

GARDERIE

40 places à Saint-Boniface?

Face aux difficultés d'avoir une place dans les garderies francophones, Anick Lia-Péhé et Haoua Issa Moussa conjuguent leurs efforts pour créer un centre de garderie en français.


Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

D'ici le début de l'année 2015, plusieurs parents pourraient pousser un « ouf » de soulagement avec la création à Saint-Boniface d'une nouvelle garderie francophone.

Mais pour la concrétisation de ce rêve, les initiatrices du projet, Anick Lia-Péhé et Haoua Issa Moussa organisent un prélèvement de fonds le 12 avril prochain (1).

« Nous avons besoin de 20 000 $ pour démarrer le projet. Actuellement, nous avons 4 000 $ », confie Anick Lia-Péhé.

L'emplacement n'est pas encore déterminé mais les deux éducatrices disent avoir eu un premier son de cloche positif de la Ville.

Anick Lia-Péhé est actuellement propriétaire d'une garderie familiale tandis que l'autre est éducatrice en jeune enfance et superviseure en garderie. Toutes deux ont en commun un intérêt pour les enfants.

« C'est dans ce travail que nous sommes épanouies », lance Haoua Issa Moussa. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles se sont mises ensemble pour créer ce centre de garderie afin de « répondre à la demande sans cesse croissante, assure Anick Lia-Péhé.



photo : Wilgis Agossa

De gauche à droite, Haoua Issa Moussa et Anick Lia-Péhé veulent vivre leur passion aux côtés des enfants.

« Pour ma garderie familiale, j'ai déjà 69 personnes sur ma liste d'attente, poursuit-elle. C'est trop! ». Une liste qui augmente bien plus rapidement que l'offre disponible dans les garderies francophones. À défaut d'avoir une place où l'enfant peut continuer à améliorer son vocabulaire en français, plusieurs parents comme Haoua Issa Moussa ont recours aux garderies anglophones mais, il y a un prix à payer. « Les enfants perdent rapidement leur français, se désole Haoua Issa Moussa.

« Moi j'avais mis mon nom sur la liste de la garderie Les tournesols de Saint-Vital, confie-t-elle. La liste d'attente était longue. C'est deux ans après qu'on m'a appelée. Malheureusement, ou heureusement, j'avais déjà une place dans une garderie anglophone. »

Quand sa fille commençait dans cette garderie, âgée d'environ un an, elle comprenait le français qui était d'ailleurs la seule langue parlée à la maison. Mais aujourd'hui, « elle est plus anglophone que francophone, constate Haoua Issa Moussa. Elle ne me comprend plus quand je lui parle en français. »

Pour celle-ci, c'est un véritable problème car elle tient que sa fille fréquente une école de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Mais à ce rythme, elle n'aura pas le même niveau de français que d'autres qui auraient eu la chance de fréquenter des garderies francophones. « Elle sera obligée de suivre des cours de francisation alors que ses deux parents sont francophones », fait remarquer sa mère avec amertume.

Brin d'espoir

À l'idée de voir se réaliser le rêve d'une nouvelle garderie, Haoua Issa Moussa retrouve espoir aussi bien pour sa fille que pour d'autres enfants qui parfois perdent ainsi pour toujours une partie de leur richesse culturelle. « D'ici là, on aura notre propre garderie, ce sera mieux! », promet-elle.

La nouvelle garderie privée compte accueillir 40 enfants. « Ça ne satisfera jamais toute la demande mais c'est déjà un pas, note Anick Lia-Péhé. Ce sera notre façon de participer au développement de la francophonie. »

De plus, pour une garderie de 40 enfants, il faudra aussi recruter du personnel. Mais en attendant, Anick Lia-Péhé et Haoua Issa Moussa peaufinent leur projet afin de voir ce rêve se réaliser à l'horizon 2015.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Un document symbolique?

La *Charte des droits des victimes* proposée par le gouvernement Harper est-elle un changement de cap légal efficace, ou s'avère-t-elle un moyen d'exploiter les victimes pour des fins politiques?

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le gouvernement Harper a déposé à la Chambre des communes, le 3 avril dernier, le projet de loi C-32, qui vise à créer une *Charte canadienne des droits des victimes* d'actes criminels.

Le fruit de consultations publiques, et promesse faite par le gouvernement Harper lors de son discours du Trône de 2013, le projet de loi s'inscrit dans son plan de garantir la sécurité des collectivités, et de tenir les délinquants violents responsables de leurs actes, tout en faisant accroître les droits des victimes.

« Notre gouvernement est fier de rééquilibrer la balance de la justice pour veiller à ce que les innocentes victimes d'actes criminels détiennent des droits clairs, a indiqué par voie de communiqué, le premier ministre, Stephen Harper. Ces victimes disposeront de droits exécutoires au sein du système judiciaire du Canada. Elles seront traitées avec le respect et l'équité qui leur sont dus, et leur voix sera plus forte. »

Pour ce faire, le projet de loi C-32 conférerait plusieurs droits clés aux victimes, notamment le droit à l'information, à la protection, à la participation et au dédommagement. Ainsi, une victime aurait droit à des informations précises sur le progrès d'une affaire criminelle en cours, y compris des renseignements sur l'enquête, la poursuite et la détermination de la peine imposée à la personne qui leur a fait du tort.

En outre, les victimes auraient droit à ce qu'on prenne des mesures les protégeant contre l'intimidation et les représailles. Elles auraient droit de transmettre leur opinion sur les décisions prises par les professionnels de la justice pénale. Enfin, elles auraient le droit que la cour examine la possibilité qu'un dédommagement leur soit versé pour les infractions pour lesquelles il est facile de calculer les pertes financières.


Archives La Liberté

Jean-Claude Bernheim craint qu'une *Charte des droits des victimes* n'attise les conflits sociaux au lieu de les résorber.

La députée fédérale conservatrice de Saint-Boniface, Shelly Glover, se réjouit du dépôt du projet de loi, en indiquant par voie de communiqué que « les victimes pourront mieux se faire entendre ». « Je me suis lancée en politique car je crois qu'il faut faire passer l'intérêt des victimes avant tout et tenir les délinquants responsables de leurs actes, a également déclaré l'ancienne policière. Le projet de loi apporte exactement les changements que je souhaitais voir en entrant en politique. Une fois adopté, il permettra aux victimes d'intenter des recours pour faire valoir leurs droits. Des vies seront ainsi sauvées et les victimes trouveront le système juridique plus tolérable. »

Le commentateur politique, Michel Lagacé, est moins convaincu des avantages escomptés par le gouvernement Harper.

« Depuis le dépôt du projet C-32, plusieurs organismes représentant les victimes ont exprimé leur déception, voire leur mécontentement auprès du gouvernement fédéral, rappelle-t-il. Ces organismes estiment que la charte proposée ne va pas assez loin pour accorder des droits réels aux victimes. Or, la *Charte canadienne des droits et libertés*, le code criminel et le Droit commun accordent tous des droits aux accusés, qui ne peuvent pas être ignorés ou brimés. Accorder plus de renseignements aux victimes sur une affaire en cours a des limites, parce qu'on ne peut pas empiéter sur une investigation. Par conséquent, le projet de loi ne peut, en bout de ligne, proposer que des changements relativement mineurs aux procédures juridiques.

« Le projet de loi donne l'impression que le gouvernement s'allie avec les victimes, poursuit-il. Il entre évidemment en ligne avec le discours du gouvernement Harper qui, depuis 2006, dit vouloir être contre la criminalité et pour les victimes. On se veut sévère vis-à-vis des criminels, même si les taux de criminalité sont à la baisse. Mais en bout de ligne, on n'a pas changé grand-chose. C'est un document symbolique. »

Criminologue chargé de cours à l'Université Laval, Jean-Claude Bernheim estime pour sa part qu'une *Charte des droits des victimes* « pourrait s'avérer un outil positif », mais craint que les victimes ne deviennent « prisonnières de leur victimisation ».

« Le fait qu'une victime pourra participer aux audiences de libération conditionnelle d'un prisonnier ne donne rien que satisfaire au droit de vengeance des victimes, affirme-t-il. Au contraire, les maintenir dans le fonctionnement du système juridique ne leur permet pas de sortir de leur victimisation, et de redevenir des citoyens vivant la vie au maximum de leur capacité.

« Cet état de victimisation me rappelle le décès, en 2011, du tueur en série Clifford Olson, poursuit-il. Il était prisonnier depuis 1982 et pourtant plusieurs membres des familles des victimes ont indiqué que leur calvaire s'était terminé avec sa mort. Je ne vois pas comment, dans des cas pareils, une *Charte des droits des victimes* bénéficierait véritablement les victimes. Au contraire, en proposant un tel document, on cherche à instrumentaliser les victimes à des fins politiques et électoralistes. C'est attiser les conflits sociaux au lieu de les résorber. »

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Outiller les entrepreneurs

Le Centre de services aux entreprises change de nom. Le BIC est né et il passe sous la tutelle du World Trade Centre Winnipeg.

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

C'est l'InfoCentre d'affaires (BIC) qui fournira désormais les services qui étaient jusque-là offerts par le Centre de services aux entreprises Canada/Manitoba. Ces services qui autrefois étaient sous la tutelle des gouvernements fédéral et provincial sont depuis le 1er avril dernier gérés par le World Trade Centre Winnipeg (WTC). (1)

Le BIC sera un point de rencontre, une plateforme bilingue vers laquelle tous les entrepreneurs pourront se tourner s'ils veulent des contacts, des renseignements ou encore poser toute autre question reliée au monde des affaires.

À cet effet, le gouvernement fédéral versera au WTC pour les trois prochaines années 800 000 $ afin de lui permettre de continuer d'offrir ses services essentiels « pour les jeunes entrepreneurs et ceux qui désirent se lancer en affaires », assure la directrice générale adjointe du WTC et directrice de l'InfoCentre d'affaires, Marguerite Simard.

Une bonne nouvelle pour l'institution, car ce service offert par le WTC permettra aux entrepreneurs « d'avoir plus facilement accès à l'international, confie Marguerite Simard. Généralement, les entreprises sont intéressées au marché international. Ce sera plus facile parce que le WTC fait déjà partie d'un grand réseau international.

En effet, le WTC Winnipeg fait partie d'une grande famille de 300 World Trade Centers au monde. Mais pour le WTC Winnipeg, le premier objectif sera de rejoindre le plus de personnes possible. À cet effet, en plus de tout ce qui se faisait auparavant, le WTC met un accent particulier sur le bilinguisme. « Nous avons un personnel bilingue et nous voulons servir tout le monde, souligne Marguerite Simard.

« Autrefois, les ateliers se faisaient essentiellement en anglais. Maintenant, s'il y a de la demande en français, nous allons le faire, renchérit-elle. S'il y a un besoin, on va y répondre. »

Mais la mission de l'InfoCentre d'affaires ne sera pas de faire le travail des entrepreneurs. « Notre mandat c'est d'aider les entreprises du Manitoba, de les orienter et de leur donner les outils dont ils ont besoin, précise Marguerite Simard. Pas de faire leur plan d'affaires à leur place par exemple. »



photo : Wilgis Agossa

La directrice générale adjointe du WTC et directrice de l'InfoCentre d'affaires, Marguerite Simard.

Toutefois, les responsables du WTC sont conscients que surtout pour les premières semaines, plusieurs défis seront à relever. Et le tout premier sera d'habituer la clientèle qui autrefois se dirigeait au Centre ville pour ces services à se rendre désormais sur le boulevard Provencher.

(1) L'InfoCentre d'affaires est situé dans les locaux du World Trade Centre Winnipeg au 219 boulevard Provencher et à l'adresse www.wtcwinnipeg.com/fr/